

lotto
649



Le président de Loto-Québec, M. Jean-Marc Lafaille, a déclaré hier qu'il y avait 14 chances sur 15 que le grand prix de la 6/49 soit gagné lors du prochain tirage.

La fièvre frappe plus tôt et plus fort

par Lise Ouellette
SHERBROOKE — La fièvre de la 6/49 a gagné les Sherbrookoises plus tôt et plus fort cette semaine comparativement à la semaine dernière.

Déjà, tôt hier, les parieurs faisaient la queue aux kiosques des centres commerciaux alors que chez les dépanneurs et tabagistes, il y avait pratiquement toujours deux ou trois personnes en train de miser.

Evidemment, le tirage de la 6/49, qu'il s'agisse du prochain où l'enjeu atteindra vraisemblablement 10 millions \$ ou encore du dernier où la chance ne s'est pas concrétisée, a constitué LE sujet de conversation de la journée.

On suppose ses chances, on prévoit ses réactions à l'annonce de la bonne nouvelle, on livre ses projets de multi-millionnaire ou encore on relate des "excès de fièvre" auxquels des Sherbrookoises ont succombé.

Il est ainsi question d'individus ayant hypothéqué leur maison pour acheter un plus grand nombre de billets, d'autres qui ont contracté des emprunts de 5.000 \$ dans une institution bancaire, certain qui n'a pas hésité à effectuer 2.500 mises.

Bien que l'affluence exceptionnelle enregistrée en ce début de semaine incite quelques centres de validation à prédire des ventes supérieures à celles qui ont précédé le dernier tirage, les autorités de Loto-Québec estimaient pour leur part, hier avant-midi, que le volume demeurerait sensiblement le même. Les gens paient plus tôt, tout simplement.

Un parieur a confié qu'il avait diminué sa mise de 10 \$ à 5 \$ puisque, a-t-il expliqué, "je n'ai pas moins de chance de gagner". La

fièvre dans ce cas n'a pas résisté à l'antidote de la déception.

Selon Marc Gaboury, du bureau central de Loto-Québec à Sherbrooke, il se serait vendu la semaine dernière pour environ 950.000 \$ de billets. Il obtient cet estimé en tenant compte qu'en Estrie, les gens achètent généralement 6 pour cent des billets vendus dans la province.

En appliquant la même base de calcul, un relevé de l'état des ventes, à 15 heures hier, permet de supposer que 396.000 \$ auraient été versés ici à la 6/49 par rapport aux 6.6 millions \$ annoncés pour le Québec.

C'est cependant mercredi ou jeudi, journée de la paye, que les records de vente seront atteints, prédit-on à Loto-Québec qui exhorte les parieurs à tenter leur chance avant ces périodes de pointe.

Et cela, même si les modifications apportées au système informatique permettent aux terminaux des centres de validation de fonctionner sans discontinuer à plein régime, d'accélérer le rythme des transactions et, par conséquent, de diminuer le temps d'attente imposé la semaine dernière aux clients, de dire le chef de l'information à Loto-Québec, Richard Camirand.

Comme il est permis à tout le monde de rêver, même le premier ministre René Lévesque n'a pu résister à la tentation de se procurer, pour la deuxième fois en autant de semaines, un billet de la lotto 6/49.

Commission parlementaire sur la réforme scolaire

La CSRE exige d'être entendue

• Laurin accusé d'avoir volontairement sous-représenté les commissions scolaires

B 1



la tribune

74e ANNÉE — No 274 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 10 JANVIER 1984 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.35 par semaine

Casino vidé par la police

LONGUEUIL (PC) — Deux tables de black jack, plusieurs centaines de jetons, des jeux de cartes, ainsi que 15.000 \$ en espèces et en chèques ont été saisis par les policiers de la Sûreté du Québec, lundi à Longueuil.

"Rien ne va plus" pour un groupe de 23 joueurs professionnels qui ont été surpris par les policiers dans un bungalow de Longueuil que l'on avait transformé en casino.

Selon les enquêteurs, cette maison de jeu opérait de la même façon que les célèbres casinos du Nevada. Ce sont les tenanciers qui assumaient tous les risques financiers en payant directement les joueurs. Tout comme dans les casinos réputés d'outre frontières, moyennant une mise de fond de 500 \$, on leur fournissait également gratuitement des boissons alcoolisées, des cigarettes et un goûter.

Au Québec, les habitués de ces tripots clandestins versent généralement cinq pour cent de toutes leurs mises au tenancier.

Les joueurs se réunissaient à des endroits différents chaque semaine, afin de jouer les filatures de la police. Les agents ont retrouvé des gens de tous les milieux, du journalier au professionnel.

Lors de l'intervention policière en fin de semaine, il y avait 23 personnes dans le bungalow. Outre l'argent et les équipements de jeux,

ils ont découvert une petite quantité de haschisch, un sachet de poudre blanche que l'on croit être de la cocaïne, ainsi qu'un pistolet de départ et une carabine de calibre .22. Les armes, dit-on, devaient servir à éloigner d'éventuels filous.

Les tables de jeux avaient été installées dans la cuisine et dans une pièce inoccupée du bungalow. La femme et la belle-mère du propriétaire de la maison étaient également sur place. Ce sont les joueurs eux-mêmes qui agissaient comme croupiers. Les mises variaient de 10 \$ à 300 \$.

Les présumés tenanciers de cette maison de jeux de la Rive-sud, MM. Denis Gendron, 37 ans, de Longueuil, et Frank Dipasse, 41 ans, de Laval, ont comparu lundi en Cour des sessions de la paix.

Ils ont nié toute culpabilité aux accusations portées contre eux. Les deux prévenus ont ensuite repris leur liberté en promettant au juge Jean-Pierre Bonin de ne pas se rencontrer ni de fréquenter l'une ou l'autre des 21 personnes qui ont été appréhendées en même temps qu'eux.

23 joueurs professionnels arrêtés



(Laserphoto PC)

Funérailles de Serge Beaudoin

Nombreux témoignages de sympathie

par Benoît Brochu
ANCIENNE-LORETTE (PC) — "A toi Serge, toi qui savais simplement par une parole ou un geste nous apporter réconfort, pour ta bonté et ta sensibilité nous te disons merci;

A toi qui dépensais sans compter temps et énergie pour autrui, pour ta générosité nous te disons merci; A toi qui savais nous faire rire, pour ton entrain et ta gaieté nous te disons merci;

Comme grand-papa tu nous quittes pour un monde meilleur, ton sourire demeure à jamais gravé dans nos cœurs."

C'est par ces émouvantes paroles que le jeune Eric Dion, 14 ans, a rendu hommage à son oncle, Serge Beaudoin, dont les funérailles ont eu lieu hier à l'église de l'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec.

M. Beaudoin, un poseur de tapis de 33 ans, aurait été abattu par erreur le 23 décembre dernier dans un motel de Rock-Forest par deux policiers de Sherbrooke qui enquêtaient relativement à un vol à main armée commis la veille et au cours duquel un gardien de la compagnie Brink's avait été tué.

Sherbrooke absente

La ville de Sherbrooke n'avait pas délégué de représentant aux funérailles ni fait parvenir de fleurs. "C'est le moins qu'ils auraient pu faire", a déploré un membre de la famille, Réjean.

Le jeune homme d'autre part tenu à remercier la population pour les nombreux témoignages de sympathie adressés à sa famille depuis les événements tragiques.

"Nous avons eu beaucoup de support de ce côté-là", a-t-il indiqué. Il a également confirmé que sa famille envisageait d'intenter des poursuites contre la ville de Sherbrooke. Aucune décision ne sera prise cependant avant l'enquête du coroner dont la date n'a pas encore été fixée.



(Laserphoto PC)

Des membres de la famille de Serge Beaudoin attendent l'arrivée du cercueil sur le parquet de l'église: Nicole Villemure, sa femme, son

fil Steve, sa mère Cécile, Eric Dion, un neveu, et sa sœur Colette, qui dissimule ses larmes en détournant son visage des caméras.

Le service funèbre a été célébré par le curé de l'Ancienne-Lorette, l'abbé Claude Couture, en présence de quelque 150 personnes, membres de la famille, amis et un certain nombre de curieux.

Étaient notamment présents, la

mère de Serge, Mme Donat Beaudoin, dont le mari est décédé il y a seulement trois mois, l'épouse du défunt, Nicole, 28 ans, leur fils Steve, âgé de cinq ans, ainsi que ses quatre frères et deux sœurs.

Ce sont les frères de Serge, Do-

nald, Gilles, Réjean et René, son compagnon de travail et ami de longue date de la famille blessé lors de la fusillade, Jean-Paul Beaumont, et un beau-frère, Marc Gadreau, qui agissaient comme porteurs.

bonne journée!

Le hold-up meurtrier chez Pascal

Le suspect recherché va se reconnaître, croit la police

A 2

Bris d'une citerne à Fleurimont

500 gallons de soude caustique dans la rue

A 3

TEMPÉRATURE—

NEIGE: — 8°C.

DEMAIN: BEAU.....C-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....C-2
- CARRIÈRES.....B-1
- DÉCÈS.....C-7
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-3
- ROMAN.....C-6
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '84.....C-1



La nouvelle parue nuirait à l'enquête sur le hold-up meurtrier chez Pascal

"Le suspect va se reconnaître"

SHERBROOKE (psj) — "Cette nouvelle va sûrement nuire à l'enquête. Il ne fait pratiquement aucun doute que le suspect en question va se reconnaître."

A l'instar des enquêteurs au dossier du hold-up meurtrier du 23 décembre, au magasin Pascal du Carrefour de l'Estrie, le lieutenant-déTECTIVE Alphonse Leblanc, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, a trouvé non

seulement prématurée la nouvelle publiée dans un hebdomadaire de fin de semaine à propos d'un suspect qui ferait l'objet d'intensives recherches de la part des policiers de Montréal et de Sherbrooke mais l'a qualifiée de nuisible à l'enquête.

On craint, dans le milieu policier, que cette nouvelle n'ait alerté le concerné qui ne devrait pas avoir du mal à se reconnaître puisqu'on mentionnait son âge, 26 ans et le fait qu'il était évadé.

De plus, on le disait spécialiste de ce genre de vol, c'est-à-dire dirigé à l'endroit de transporteurs d'argent. En deux mots, le portrait moral et physique du suspect en question en ferait le suspect numéro un.

Si le suspect a été mis en alerte, il est fort probable qu'il se soit débarrassé d'à peu près tous les indices qui pourraient le relier au vol sanglant perpétré au Carrefour, ne serait-ce que du Remington à pompe de calibre .12 qu'un des voleurs avait arraché des mains d'un agent de la Brink's.

La Tribune sait pertinemment que depuis une semaine, les enquêteurs sont sur une piste chaude pouvant les mener à l'arrestation d'un des suspects parfaitement identifié.

"Nous comprenons le principe de la liberté de l'information et celui du droit du public à l'information, mais il est difficile d'admettre la publication d'une telle nouvelle qui risque de faire tourner l'enquête en queue de poisson" d'ajouter le Lt Leblanc.

La publication de cette nouvelle a en quelque sorte tiré d'une courte

l'éthargie la sonnerie de téléphone de la division des enquêtes criminelles puisque la plupart des journalistes d'un peu partout au Québec désiraient obtenir confirmation de la piste suivie par les enquêteurs.

Le Lt Leblanc a dit ne pouvoir démentir le fond même de la nouvelle mais a refusé d'ajouter toute infor-

mation supplémentaire, à savoir la description du voleur, ou encore son âge ou le rôle qu'il a pu jouer dans le hold-up.

S'il s'agit bel et bien du voleur qui a maîtrisé l'agent Gilles Socquet de la Brink's pendant que le complice tuait son compagnon Yvan Charland et volait le sac con-

— le lieutenant-déTECTIVE Leblanc

tenant 53 600 \$, alors il y a tout lieu de croire que ce suspect porte des traces de blessures à la hauteur de la tête ou du visage.

On rappelle qu'une récompense de 100 000 \$ a été offerte par la Brink's pour toute information pouvant mener à l'arrestation des suspects.

Pas d'enquête de la Commission de police avant celle du coronar

SHERBROOKE (psj) — "Il est certain qu'il y aura une enquête publique de la Commission sur les incidents qui se sont déroulés à Rock-Forest mais cette enquête ne se fera pas avant l'enquête du coronar."

A partir du moment que le procureur général du Québec demande à la Commission de police du Québec d'intervenir dans un dossier, c'est qu'il y aura enquête, ça c'est certain devait expliquer à La Tribune, hier, le juge Roger Gosselin, président de cet organisme.

Le juge Gosselin a confirmé que les membres de la Commission avaient entrepris une première cueillette d'informations.

De fait, des membres sont venus au quartier général de la Police municipale de Sherbrooke et à celui de la Sûreté du Québec, la semaine dernière, pour recueillir certaines données.

Mais aucune intervention de la Commission auprès des personnes impliquées dans l'opération policière qui s'est déroulée le matin du 23 décembre, dans un motel de Rock-Forest, n'aura lieu avant que le co-

roner ne tienne son enquête et comme le jour de l'enquête du coronar reste une inconnue pour le moment, la Commission ne peut avancer aucune date pour sa propre enquête.

Le juge Gosselin a rappelé que la Commission de police n'avait pas de juridiction pour déterminer des responsabilités civiles ou criminelles dans une affaire impliquant des policiers mais qu'elle devait vérifier la conduite des policiers concernés tout comme le déroulement de l'opération policière.

"Une fois notre travail complété, nous feront part dans un rapport des constatations que nous avons faites et des recommandations."



Ses pins endommagés par la souffleuse

Mme Gisèle Montrédon, une résidente du 73 de la 11e Avenue nord, s'est plainte que la souffleuruse à neige ait endommagé ses pins en projetant la neige sur sa terrasse. Son voisin, M. Lucien Marois, a carrément refusé de déplacer son véhicule stationné sur le côté de la rue lorsqu'un employé des travaux publics lui a demandé. Après ce dernier incident, la souffleuruse aurait quitté le secteur. Il s'agit, paraît-il, de la première année où la neige est soufflée, et non ramassée, sur la 11e Avenue nord.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Cautionnement refusé à l'ex-danseur à gogo

SHERBROOKE — Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a refusé hier un cautionnement à l'ancien danseur à gogo Denis Couture qui était inculpé du vol au couteau de la première prestation de retraite d'un homme âgé de 65 ans dans une maison de chambre de la rue Richmond.

Il a motivé sa décision par le fait qu'il serait dérisoire de le remettre en liberté provisoire.

L'enquêteur Roger Surprenant de la PJ avait déposé que la police a découvert sur le prévenu, 10 minutes après le crime, la somme manquante de 896 \$, un couteau avec

une tache de sang et que le suspect lui a indiqué l'endroit où il aurait jeté le porte-monnaie de la victime.

La victime avait subi deux coupures superficielles au bras gauche en tenant de reprendre son porte-monnaie.

Couture, âgé de 20 ans, qui n'avait pas d'antécédents judiciaires, a manifesté le désir d'habiter au Dépannage 140 s'il obtenait un cautionnement.

On a appris qu'il avait été mis à la porte deux jours plus tôt par son logeur à Drummondville et qu'il était venu ici pour rencontrer des amis.

Etchevery incarcéré

SHERBROOKE — Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a ordonné hier la détention de Jean-Philippe Etchevery qui a été inculpé d'effraction au COFI de l'Estrie alors qu'il se trouvait en liberté sur cautionnement pour un cambriolage sacrilège à l'église Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception.

Etchevery, âgé de 20 ans, de Sherbrooke, a protesté de son in-

nocence à l'affaire du COFI et d'autres accusations de possession d'outils de cambriolage et de bris de probation imposée le 26 septembre.

Le procureur Michel Ayotte s'était opposé à la remise en liberté provisoire d'Etchevery et le défenseur Jean Leblanc n'a pas insisté à ce stade des procédures.

L'enquête préliminaire a été fixée au 7 prochain.

Bourse Steacie décernée au professeur Esteban Chornet

SHERBROOKE — La prestigieuse bourse Steacie vient d'être décernée à quatre chercheurs canadiens jugés parmi les plus prometteurs, et le professeur Esteban Chornet, de la faculté des Sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke, est l'un d'eux.

Les bourses Steacie constituent la plus haute distinction accordée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Le seul Estrien ayant déjà mérité une telle bourse est le professeur Pierre Deslongchamps, en chimie organique de synthèse, à la faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke.

Les autres lauréats de 1984-1985 sont le Dr H. C. Card, de génie électrique à l'Université du Manitoba, le Dr K. B. Storey, professeur

agréé de biologie de l'université Carleton, et le Dr W. G. Unruh, professeur de physique de l'Université de Colombie-Britannique.

Diplômé en génie de l'Escuela Técnica Superior Ingenieros Industriales, de Barcelone, le professeur Chornet a obtenu un doctorat en génie chimique à l'université Lehigh de Pennsylvanie.

En 1970, il s'est joint à l'Université de Sherbrooke, où il est devenu professeur titulaire en 1978. Il a également été vice-doyen à la recherche de la faculté des Sciences appliquées, de juin 1981 à décembre 1982.

Ses travaux portent sur la biomasse et sur les combustibles non conventionnels, plus précisément sur le processus de liquéfaction.



Nicole Ranger et Nelson Bilodeau ont profité de l'intimité du 31 décembre pour unir leurs destinées devant un juge de paix au palais de justice... La nouvelle commence tout juste à se savoir car le couple désirait garder le secret.

qui reste à l'affiche ce soir et demain au centre culturel.

Il semblerait que si Richard Tremblay gagne le gros lot de la 6/49, il s'achèterait un service de police communautaire à lui seul.

C'est avec joie et sérénité que Danielle Dolbec-Dumontais a accueilli l'heureuse nouvelle qu'elle attendait depuis un mois et que son médecin vient de lui confirmer...

Quant à René Côté, il s'achèterait un journal, un poste de radio, un poste de télévision et un système de haut-parleurs qui parleraient de lui à toute heure du jour.

Il semble que Brian Taupier qui a fait un récent détour au bureau de René Côté se soit déjà acquitté de sa dette... Il ne resterait que la visite de Normand Mercier pour régler le montant d'une gageure, certes une des plus longues à avoir été tenue en région...

Me Peter Weldon, qui avait découvert une chouette dans un arbre, a tenté d'imiter le cri de la souris pour attirer son attention mais l'oiseau lui a jeté un oeil qui en disait long sur la qualité de son imitation.

Plus de 4 000 personnes ont assisté aux premières représentations du film "L'été meurtrier"

Me Jean Couture projette de patenter un marteau-piqueur pour casser la glace sur les toitures ce qui lui éviterait de passer ses beaux week-ends sur la couverture de sa maison.



La Quotidienne

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B2 (519) 563-8333

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS

PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

Bingo Bonus/83

la tribune

\$2,000 A GAGNER

2 MARATHONS CONSECUTIFS

sur la même carte

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

2e MARATHON - CARTE BLEUE

MONTANT A GAGNER \$1,000

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

avec le No 0-69 publié lundi le 9 janvier 1984

Bingo Bienvenue/84

la tribune

2,000\$ A GAGNER

2 MARATHONS CONSECUTIFS

SUR LA MEME CARTE

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er MARATHON - CARTE ROUGE

MONTANT A GAGNER 1,000\$

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: MARDI, le 10 janvier 1984: B-3, G-58, I-22, G-47, B-5, O-75, I-30, B-15

RÈGLEMENT:

- 1- Le BINGO BIENVENU/84 est une série de 2 marathons consécutifs dont l'enjeu est de 1,000\$ chacun.
- 2- Les deux marathons consécutifs se jouent sur la même carte La Tribune 100% (couleur rouge).
- 3- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 4- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9-00 heures a.m. et 4-30 p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte, pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 5- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 6- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 7- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$2,000, en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 8- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ces concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 9- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 10- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



Le bris d'une citerne se fait "sentir" à Fleurimont 500 gallons de soude caustique dans la rue

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)
Le bris d'une citerne transportant un produit alcalin, hier, sur la rue Galt est, à Fleurimont, a nécessité l'intervention des pompiers et des gens d'Urgence-Environnement.

FLEURIMONT (psj) — Le bris d'une citerne et le déversement de quelque 500 à 600 gallons d'un produit alcalin sur la rue Galt est, entre la rue Longpré et le chemin Galvin, à Fleurimont, hier, vers 13h30, ont nécessité l'intervention des pompiers de Sherbrooke et des membres d'Urgence-Environnement... et ont mis de la senteur dans ce secteur de Fleurimont.

Le camion-citerne avait quitté en cours de journée les raffineries de la compagnie Shell situées à Montréal-Est et se rendait à l'usine Domtar d'East-Angus quand la citerne a cédé, libérant une quantité du produit que l'on a évaluée à 500 ou 600 gallons avant que la brèche ne se trouve considérablement diminuée vu l'allègement de la charge.

Le produit contenu dans la citerne a pour nom "spent caustic" ou soude caustique. Il y en avait pour 5 500 gallons dans la citerne. Ce produit aurait servi au préalable au nettoyage d'un réservoir de mercaptan. Il pouvait être réutilisé, a-t-on appris, dans le nettoyage du bois.

Le mercaptan est un dérivé du soufre que l'on utilise pour mettre de la "senteur" dans le gaz naturel qui est inodore et ainsi déceler les fuites de gaz éventuelles.

"D'ailleurs, comme devait le préciser M. Paul Jeannotte, porte-parole d'Urgence-Environnement, le seul désagrément évident de ce déversement est la senteur prononcée du produit et il se pourrait que les gens du voisinage trouvent que

ça sent encore un peu pour quelques jours."

A l'endroit où l'incident s'est produit, tout au fond d'un ravin, à proximité de la route, coule un ruisseau qui se jette dans la rivière Saint-François.

Les quelque 500 à 600 gallons ont emprunté le cours du ruisseau où l'on a décelé une teneur en pH de 14, ce qui compte tenu de l'acidité très élevée du produit, aurait eu des conséquences fâcheuses pour la faune ou la flore aquatique. Mais il s'agit d'un petit cours d'eau et le problème était très localisé.

"Etant donné, d'expliquer M. Jeannotte, que la soude caustique est un produit qui se dissout très bien dans l'eau, il ne devrait pas y avoir de problème pour la dissolution du produit dans la Saint-François; c'est sûr que ce n'est pas la place de ce produit d'être dans l'eau mais malgré tout, l'opération de récupération s'est bien déroulée et Urgence-Environnement a été avisé très tôt par les pompiers."

Par mesure de prudence, Urgence-Environnement de l'Estrie a alerté le bureau d'Urgence-Environnement de la Mauricie afin que

le message soit passé du côté de l'usine d'épuration de Drummondville "au cas où l'on décelerait dans l'eau une senteur de bête puante; mais on croit que cela ne se produira pas même si la senteur du produit est tenace".

Les gens d'Urgence-Environnement ont été dépêchés sur les lieux pour voir à ce que les dommages à l'environnement soient minimisés le plus possible et pour veiller à la récupération et au siphonnage du produit dans une autre citerne.

Les hommes du Lt Marcel Bourque, de la caserne 4 du Service d'incendie de Sherbrooke, ont également passé plusieurs heures sur les lieux.

Lors de l'alerte, ils croyaient trouver sur les lieux une citerne qui perdait soit de l'essence ou encore du mazout. Voyant qu'il s'agissait d'un produit chimique, ils ont communiqué avec le service de l'environnement de même qu'avec Ottawa afin de connaître exactement les caractéristiques du produit.

Les gens de la voirie de Fleurimont se sont également rendus sur les lieux pour former autour de la citerne une digue avec du sable. Il fallait éviter que le produit, si la brèche devenait plus importante, n'emprunte à nouveau le chemin du ruisseau.

Les pompiers devaient procéder, une fois la citerne vidée et remorquée, au nettoyage de la chaussée et à la dilution du produit dans le ruisseau.

Procès de Grégoire reporté au printemps

SHERBROOKE — Le procès de Jean-Guy Grégoire, qui est inculpé du meurtre au second degré de son amie Louise Turcotte a été reporté au terme des assises du printemps, qui sera inauguré le 5 mars.

Cette décision a été prise parce que les deux enquêteurs de la PJ, chargés de cette filière, sont relevés de leur fonction en attendant l'enquête du coroner en marge de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la fusillade de Rock-Forest.

Grégoire, un attaché d'administration suspendu par la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a comparu hier devant le juge Jean-Louis Pélouin de la Cour supérieure.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt avait informé le tribunal que cette remise a été demandée par le

ministère public ce qui a été confirmé par le procureur-chef Michel Pinard.

Grégoire, âgé de 47 ans, est soupçonné d'avoir causé la mort de Mme Louise Turcotte, une ancienne employée de la CSRE, 20 ans, dont le corps avait été trouvé dans une chambre de son appartement le 22 juillet par des membres de sa famille.

Il est présentement en liberté provisoire en attendant son procès devant un jury.

Grégoire ne s'est pas opposé à ce que sa cause soit reportée.

Quant aux deux enquêteurs en question, ils sont en congé forcé depuis le week-end de Noël alors que Serge Beaudoin a été tué et son compagnon Jean-Paul Beaumont blessé dans un motel de Rock-Forest.

Le projet Condominiums Le Carrefour Une séance d'information avant d'amender le zonage

SHERBROOKE (LD) — Confronté à une pétition de 65 noms et à une délégation d'une trentaine de personnes, le conseil municipal de Sherbrooke a décidé hier soir qu'il y aura une séance d'information sur le projet Condominiums Le Carrefour avant d'enclencher tout processus d'amendement au zonage.

Selon des informations fiables, cette option de passer par un processus de consultation dans le cadre de ce projet avait été écartée lors d'un vote serré en atelier de travail. Finalement, la réaction assez marquée des résidents des rues Bélair et Lavenderie a apporté un argument de poids.

On sait que les promoteurs du projet Condominiums Le Carrefour veulent ériger trois immeubles de quelque 70 unités de logement chacun sur une bande de terrain pas très loin de la route 410.

Le conseil a choisi de ne pas brusquer les résidents du secteur,

mais il espère de toute évidence que les prochains échanges permettront aux promoteurs et aux citoyens de s'entendre. Le conseiller Hilaire Béliveau a noté qu'il faudra bien attirer d'autres payeurs de taxes à Sherbrooke si on veut réduire le fardeau pour l'ensemble des citoyens, et son collègue Roméo Quintal a souligné que le quartier est le seul qui compte encore de vastes espaces à développer.

Un point important qui semble agacer les résidents du secteur, c'est l'incertitude qui continuerait à planer sur l'ensemble des autres terrains non développés aux alentours, même après le projet Carrefour.

Selon leur porte-parole, ils voudraient être consultés et participer à la définition de la vocation des deux autres grands espaces non encore développés (à savoir quels types de résidences à y prévoir ici et là).

Permis d'ébéniste révoqué: Déziel propose de prolonger le délai de onze mois

SHERBROOKE (LD) — Le conseiller Gérard Déziel a proposé hier soir au conseil de prolonger de 11 mois le délai de 30 jours, imposé à M. Gérard Fortin, afin de lui donner plus de temps de se conformer aux règlements municipaux. Mais le conseil n'a pu trancher la question hier soir parce qu'il s'agissait d'une séance spéciale et qu'un membre du conseil manquait.

En attendant que le conseil réexamine son cas, le maire Jean Paul Pelletier a exhorté M. Fortin, un ébéniste, à tout mettre en oeuvre pour se conformer le plus vite possible aux règlements municipaux, particulièrement en ce qui touche l'entreposage des solvants.

M. Fortin a indiqué que, dès cette semaine, ces solvants qui avaient attiré l'attention du service des incendies seraient sortis de sa résidence.

Dans cette affaire, M. Déziel n'a pas adressé de blâme aux fonction-

naires, reconnaissant au contraire qu'ils avaient fait ce qu'ils avaient à faire. Il lui apparaissait évident que M. Fortin n'avait pas le droit d'opérer une petite ébénisterie au sous-sol de sa maison dans un secteur résidentiel.

Selon le règlement 2095 dans les secteurs où il s'applique, il est possible d'opérer un petit atelier dans un secteur résidentiel, mais sur une base strictement artisanale. La superficie qui doit être affectée à ce genre d'activités dans la résidence est limitée, et de toute évidence, M. Fortin ne répond pas à ces critères.

Mais il a manifesté son désir hier de s'y conformer. Il a déjà suivi un cours en expression artistique, et il veut réorienter ses activités vers la sculpture (et la peinture). M. Déziel, qui a vu de ses œuvres, a loué leur qualité.

Le conseil acquiesce à la demande des marchands

Frontenac: les places de stationnement doublées

SHERBROOKE (LD) — Le débarcadère sur la rue Frontenac, entre Dufferin et Wellington nord, sera modifié afin de porter le nombre de places de stationnement de quatre à huit.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)
Le débarcadère sur Frontenac, entre Dufferin et Wellington nord, sera allongé pour permettre huit espaces de stationnement au lieu de quatre.

On souviendra que les marchands de la rue Frontenac, dans ce secteur, avaient demandé que le stationnement soit remis dans le même état qu'avant la construction du semi-mail.

Ils avaient en vain formulé une telle demande au conseil précédent, et sont revenus à la charge l'an passé.

La proposition présentée par le conseiller Jean Yves Laflamme inclut une période d'essai durant laquelle la durée limite de stationnement sera portée de cinq à 15 minutes. Si cela ne fonctionne pas, on envisagera plus tard d'installer des parcomètres.

Le conseiller Roméo Quintal a rappelé que ses collègues Antonio Pinard et Roger Gingue, lui-même s'étaient opposés à ce que aux aménagements du semi-mail dans ce secteur. Il a parlé de la lutte "épique" de M. Pinard. "A ce moment-là, on avait ri de nous. Aujourd'hui, on nous donne raison".

Dans leur rapport dans ce dossier, les services techniques estimaient que le nombre de places de stationnement pourrait être porté

de quatre à huit au maximum, parce qu'il ne peut être question de démolir le semi-mail à cause de la configuration particulière de l'intersection Frontenac-Dufferin.

Pour quatre espaces supplémentaires, on estime le coût des travaux à 14.000 \$.

Mais avant d'agir, le rapport recommandait une étude globale. "Suite à une consultation avec les responsables de la division d'urbanisme, nous croyons qu'une recommandation en ce sens ne peut être dissociée du contexte d'ensemble dans lequel l'aménagement actuel que l'on retrouve sur la rue Frontenac a été planifié; en effet, nous croyons essentiel qu'une étude globale en ce qui concerne le mobilier urbain et les aménagements de trottoir des rues Wellington, King et Frontenac soit réalisée avant de modifier le débarcadère actuel".

Il ne serait pas question de revenir au stationnement à angle qui remonterait à quelque 20 ans.

Tous les membres du conseil étaient présents à la séance spéciale d'hier soir, sauf M. Bernard Tanguay.

**Une variété de Reér
conçus
pour répondre à vos besoins**

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Voulez-vous profiter des avantages fiscaux des Reér? Faites votre choix.

Le Reér Dépôts garantis, capital et intérêts garantis, variété de termes.
Le Reér Obligations d'épargne, pour profiter à double titre de vos obligations d'épargne du Québec ou du Canada.
Le Reér Gestion personnelle, pour gérer vous-même vos placements et réduire vos frais de courtage.
Le Reér Fonds Desjardins, pour diversifier vos investissements en profitant de l'expérience de nos gestionnaires.
Le Reér Sodeq, pour les actionnaires des Sodeq.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



**Fiducie
du Québec**

**Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.**

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

**le Concours "super
500 NOMS"**

la tribune

\$15,000 À GAGNER

**GAGNANT
de
\$100.**

**Pour les noms publiés du 27 au
30 décembre 1983**

"SUPER 500 NOMS" (10)

**M. Raymond Lussier,
319 Grande Ligne,
R.R. 2, Windsor**

**TIRAGE
DU 5000\$**

Le tirage du 5.000\$, le prix final du "SUPER 500 NOMS" aura lieu le 17 janvier 1984, parmi tous les participants des 10 semaines.

**"BONUS
500 NOMS"**

La Tribune annonce un bonus au concours "SUPER 500 NOMS". Surveillez le journal du 14 janvier 1984: 5.000\$ à gagner.

Au Bon Marché

45, King ouest

Rabais plus nombreux et considérables que jamais auparavant!

VENTE BOUSCULADE

Comménçant demain mercredi, 9h30

Lisez cette annonce avec soin. Economie importante pour la maison et chaque membre de la famille!



Toutes nos
Robes
pour filles
Rez-de-chaussée...

**1/2
PRIX**

Comparez à \$19.95!
Chandails
pour dames
réduits!
Rez-de-chaussée...
\$5 à \$8

Etaient au prix de
vente de \$8.95!
Blouses
pour filles
Modèles
populaires.
Rez-de-chaussée...
\$5



**Manteaux
d'hiver**

pour femmes
et femmes
juniors

Se vendaient
jusqu'à
\$79.95!

Rez-de-chaussée...

\$25 et \$40

Comparez à \$29.95!
Jeans
SASSON
pour filles
7 à 14 en denim
bleu uni ou rayé.
Rez-de-chaussée...
\$6

Tous nos
gants et mitaines
d'hiver pour dames
et demoiselles;
toutes nos coiffures
RABAIS de 33%
sur les prix d'escompte
antérieurs.
Rez-de-chaussée

D'un fabricant canadien de renom!



**Costumes de
neige et de ski**

pour enfants
et filles
Rez-de-chaussée...

Rabais 33%
sur les bas prix
d'escompte antérieurs!



Ne payez pas \$7.95!
Blouses
pour dames
TAILLES FORTES
et régulières. Poly-
ester à rayures.
Rez-de-chaussée...
\$4

Pourquoi
payer \$9.95?
Vêtements de nuit
pour dames
Flanellette de co-
ton imprimée.
Rez-de-chaussée...
\$5

Comparez à \$11.95!
Pyjamas
pour filles,
MARQUE REPUTÉE
7 à 14, 2 mcx,
ouaté acrylique.
Rez-de-chaussée...
\$5.88

Comparez à \$12.95!
Jupes
pour dames
Mélange laine-vis-
cose. Tailleur, gris
et beige.
Rez-de-chaussée...
\$4.97

Pourquoi payer
\$14.95?
**Costumes de
jogging pour
enfants**
2 à 3X de FIT KNIT.
Intérieur ouaté.
Rez-de-chaussée...
\$6

Valeur de \$6.95!
Dormeuses
BABY'S OWN
pour bébés
Quaté en acrylique.
Rez-de-chaussée...
\$3.99

**Tous nos Jackets
d'hiver
pour dames**
RABAIS
33%
sur les bas prix
d'escompte
antérieurs!
Rez-de-chaussée



**EPARGNEZ!
RABAIS**
33%
Tous nos sacs à
main pour dames!
Rez-de-chaussée...

Comparez à \$14!
Slacks de jogging
pour filles
Marque THE FOX,
7 à 14, intérieur
ouaté.
Rez-de-chaussée...
\$7

Comparez à \$8.95!
**Vêtements
de nuit
pour dames**
Nylon d'acetate
brossé, imprimé.
Rez-de-chaussée...
\$4

Ne payez pas \$18!
Hauts sport
pour filles
7 à 14. Effet plusieurs
épaisseurs, capu-
chon. Marque FOX.
Rez-de-chaussée...
\$9

Pourquoi payer \$25?
Jumpsuits
pour dames
juniors
En populaire cor-
duroy de teinte
brune.
Au NAC...
\$9

Vaste sélection!
Chandails
mode junior
RABAIS DE
33% à 50%
sur les bas prix
d'escompte antérieurs
au NAC!

Epargnez!
**Costumes et
blazers pour
dames juniors**
RABAIS
33% à
50%
sur les bas prix
d'escompte
antérieurs au NAC!

Rayon garçons-
jeunes hommes!
**Habits
de neige
pour garçons**
8 à 16. 2 mcx.
Rabais 33%
sur les bas prix
d'escompte ABM!



**LE STOCK
ENTIER,
SANS
RESERVE!**
**Jackets
d'hiver**
pour dames
juniors
RABAIS
33 à 50%
au NAC.

Au NAC!
Tous nos
chapeaux et
couvre-chefs
pour dames
1/2 PRIX!
Jupes
pour dames juniors
RABAIS
33 à 50%
sur les bas prix
d'escompte antérieurs
au NAC

REDUITS!
Tous nos
**Manteaux
d'hiver
pour dames
juniors**
RABAIS
33 à 50%
sur les bas prix
d'escompte
antérieurs
au NAC!

**CE QU'IL Y A DE
MIEUX POUR LE
TRAVAILLEUR
à PRIX DE VENTE
BOUSCULADE!**
Mitaines et
gants de ski
CUIR VÉRITABLE
Etaient en vente à \$11.95
jusqu'à \$22.95. Maintenant.
Rez-de-chaussée,
niveau inférieur...
7.88 à 15.14
Habits de motoneige
et de travail à
l'extérieur
RABAIS de 25%!
Rez-de-chaussée,
niveau inférieur!

Toutes nos bottes
d'hiver habillées
pour hommes
RABAIS de 25%
sur les bas prix d'escompte
antérieurs.
Rez-de-chaussée,
niveau inférieur

Jackets et parkas d'hiver
pour travailleurs
RABAIS 25% à 33%
sur les bas prix antérieurs.
Rez-de-chaussée,
niveau inférieur.

Bottes Bush Pac
Haute en cuir, doublure
feutre ou thermal. Antérieu-
rement \$44.95! Maintenant.
Rez-de-chaussée,
niveau inférieur...
\$18

Bas de travail
pour hommes
50% laine, 50% polyester,
haut rouge. Comparez à
\$1.98! Maintenant.
Rez-de-chaussée,
niveau inférieur...
\$1

**Jackets
d'hiver
pour filles**
RABAIS
33%
(sans égard aux bas
prix antérieurs).
Rez-de-chaussée

Comparez à \$16!
Pullovers
THE FOX
pour dames
Genre rugby en
toison et tricot
polyester.
Au NAC...
\$8



Tous nos
**manteaux
d'hiver
pour filles**
RABAIS
33%
Rez-de-chaussée...

Au NAC!
Tous nos
**Jeans en
corduroy
pour dames**
1/2 PRIX!
Comparez à \$13
jusqu'à \$15!
Slacks de jogging
FOX, pour dames
Populaire velours.
Vous pourriez éparg-
ner jusqu'à la MOI-
TIE!
Au NAC...
\$9

Maintenant réduites!
Toutes nos
Blouses d'hiver
pour dames juniors
RABAIS
33 à 50%
au NAC
MAINTENANT...
Slacks pour
dames juniors
RABAIS
25 à 50%
Au NAC

**FORTE
REDUCTION!**
Toutes nos
Robes
pour dames
juniors
Antérieurement,
au NAC \$24.95
à \$123.99!
MAINTENANT...
\$15 à \$35



Etaient (réguliers)
à \$154.95!

Complets
pour hommes

Modèles 2 et 3 mcx.
Achetez le vôtre à la
mezzanine, à...

\$66 et \$99

**EPARGNEZ UN
GROS RABAIS
DE**
33 à 50%

Chandails, jupes,
blouses, costumes,
slacks pour dames.

Rayon "Pour vous madame"

Jusqu'au tout dernier!
**Pullovers et
cardigans
pour hommes**
RABAIS
25 à 50%
sur les prix antérieurs.
Rez-de-chaussée.
Comparez à \$14.95!
Chemises polo
FOX pour hommes
Marque fameuse!
Tricot Interlock en
polyester-coton.
Rez-de-chaussée...
\$8

Etaient \$82.95
à \$159.95!
Paletots
pour hommes et
jeunes hommes
**GROS
RABAIS!**
A la mezzanine,
payez seulement...
54.75 à
105.50



VENTE BOUSCULADE

EPARGNEZ jusqu'à 50% et même plus!

Au Bon Marché

45, King ouest

Dans les coulisses ...
... de l'hôtel de ville

• Le Salon des communications

Le conseil municipal de Sherbrooke prendra sa décision quant à une éventuelle aide financière au Salon des communications '83 lorsqu'il étudiera la question globale d'une assistance à l'ensemble des salons. Le conseiller Jean-Yves Laflamme a proposé de reporter l'étude de la demande d'aide financière de 3.000 \$ des organisateurs de ce salon. On sait que ces derniers cherchent de l'aide pour résorber un déficit de 9.170 \$.

M. Laflamme a noté que les autorités municipales avaient déjà demandé, avant l'intervention des organisateurs du Salon des communications, aux services récréatifs et communautaires de proposer une politique d'assistance aux regroupements de masse (salons).

Wellington sud: deux heures

Les marchands du secteur Wellington sud avaient demandé d'allonger la durée des parcomètres à deux heures. Le conseil municipal a dit oui officiellement hier soir; cela implique une dépense de 9.900 \$ pour retoucher la minuterie de 132 parcomètres. La dépense a déjà été prévue au budget '84. Le conseiller Jean-Yves Laflamme a souligné que l'évolution commerciale de ce secteur justifiait ce changement. Les têtes des parcomètres seront modifiées dès que possible.

Projet de loi 38: lettre de l'UMQ

L'Union des municipalités du Québec mène la marche, tambour battant, contre le projet de loi 38. Le conseil de Sherbrooke a adopté une résolution hier soir pour exprimer qu'il l'appuie fermement. Si ce projet devenait loi, même les corporations municipales seraient pénalisées si elles touchent des subventions du gouvernement fédéral. Cela pourrait ennuier le comité CHARMES, CÉRAS ou le Comité de l'aéroport par exemple. Dans sa lettre aux municipalités membres, le président Francis Dufour de l'UMQ écrit que le dialogue de sours a assez duré et qu'il est grandement temps que les élus locaux fassent connaître avec force et éclat leur réaction à l'attitude méprisante du Québec.

Gouttières non chauffées

Endossant la recommandation du Comité économie, le conseil a décidé de débrancher entièrement le chauffage et des descentes du semi-mat du centre-ville au cours de l'hiver 1983-1984 à titre d'essai (en fait, c'est déjà débranché). La division des services auxiliaires interviendra si la situation ne tourne pas comme prévu. Une panne a déjà frappé une partie du chauffage sur Wellington nord et cela n'avait causé aucun inconvénient. L'économie potentielle annuelle est évaluée à 30.000 \$. En cours d'analyse, on s'est aussi rendu compte que ce système de chauffage n'a pas de mise à la terre. En cas de bris du câble, la tension de 347 volts pourrait se repercuter sur la structure métallique.

SIDAC: accord du conseil

Etant donné que les contribuables ne sont pas opposés à la création d'une SIDAC au grand centre-ville, le conseil a donné son autorisation pour la constitution du nouvel organisme. Le conseiller Jean-Yves Laflamme a parlé d'un "grand jour pour le centre-ville de Sherbrooke". M. Savoie, de la Corporation du centre-ville, a adressé des remerciements au conseil et au personnel de la Ville pour leur collaboration.

Poste de chloration: différend

A la suite d'un bris au poste de chloration Magog, la Ville de Sherbrooke avait entrepris d'obtenir des dédommagements de certains professionnels. Dernièrement, la Ville a reçu des assureurs de Lemieux Royer et Associés et de Latendresse, Demers et Associés une offre de règlement, soit 10.000 \$ pour les dommages encourus au poste de suppression et 4.000 \$ pour les dépenses encourues par la firme Beaudry Inc. Cette offre, selon le rapport du contentieux, est faite sans préjudice de la part des ingénieurs qui nient toute responsabilité dans cette affaire. Le conseil a décidé de reporter sa décision hier soir sur la proposition.

Attention aux coupures!

Le conseiller Roméo Quintal a demandé qu'on y regarde à deux fois avant d'effectuer des coupures d'électricité, par exemple de chauffage, à certains moments dans des établissements municipaux à des heures de forte consommation. Evidemment, ces coupures sont supposées affecter des bâtiments vides. Mais le Centre sportif Eugène Lalonde, en plein tournoi de hockey, a vécu la mésaventure d'être touché malencontreusement.

Trop d'autobus sur Longpré

Se faisant le porte-parole de résidents de Longpré qui trouvent que sept autobus par heure, c'est vraiment trop, le conseiller Alfred Demers a demandé si on ne pourrait pas retoucher les nouveaux circuits pour soulager un peu cette rue. La suggestion a été prise en note par les administrateurs de la CMTS.

FAITS DIVERS

• Une mitaine ardente

SHERBROOKE (psj) — Les pompiers ont effectuée une brève opération sur l'heure du midi, hier, au 1946 de la rue Portland.

Une mitaine que l'on avait préalablement utilisée pour se protéger lors de l'allumage d'un poêle à combustion lente aurait été agrippée par un tison à l'insu de l'utilisatrice.

Une fois accrochée au mur, la mitaine s'est consumée peu à peu pour prendre feu et s'attaquer légèrement au mur. Le problème a été rapidement corrigé. Les dommages sont minimes.

• Bell et conduite d'hiver

Devant la popularité des cours de conduite sur glace qu'elle offre depuis quelques années aux automobilistes de la région, Bell Canada récidivera une fois de plus les 17, 18 et 19 janvier de 18h00 à 21h00 ainsi que les 21 et 22 janvier, de 09h00 à 16h00.

Ces cours qui sont donnés en collaboration avec les Pionniers du téléphone de Sherbrooke auront lieu à la Piste de course du terrain d'exposition.

Les participants assistent au visionnement d'un film sur la sécurité automobile suivi d'essais pratiques de conduite sur glace. Ces cours ont pour but de faire fondre les pièges que l'on trouve sur les routes en saison hivernale.

EPARGNES PLUS IMPORTANTES QUE JAMAIS AUPARAVANT AU 3^e ETAGE!

Antérieurement à prix de vente de jusqu'à \$29.97!
Robes pour dames
Des centaines et des centaines. Achetez-en plusieurs et épargnez davantage! 3^e étage.

\$5 \$10 \$15

Au troisième étage!
TOUS nos Costumes de ski pour dames
RABAIS 25%
sur les bas prix d'escompte antérieurs!

Etaient \$16.97!
Jeans en denim pour dames
Modèles couturiers, à rayures. 3^e étage.

\$9

Au troisième étage!
Tous nos manteaux d'hiver pour filles
Tissu et matelassé.

1/2 PRIX!

Troisième étage!
Costumes de neige et de ski pour enfants et filles
TOUS au complet.
25% DE RABAIS
sur les bas prix d'escompte antérieurs.

Troisième étage!
Tous nos Jackets d'hiver pour dames
Lainage, matelassé, nylon, etc.
RABAIS 25%
sur les prix d'escompte antérieurs.

Troisième étage!
Jackets d'hiver pour filles
7 à 14.
RABAIS 25%
sur les prix d'escompte antérieurs.

Antérieurement \$9.97!
Blouses pour dames
Prix Vente Bousculade au 3^e étage.

\$6

Etaient au prix de vente de \$9.97!
Jupes pour dames
Epargnez au 3^e étage.

\$6

Vendus antérieurement à \$99.97!
Manteaux d'hiver pour dames
Prix liquidation au 3^e étage.

\$35 à \$55

Au troisième étage!
Manteaux matelassés pour dames
Chauds! Populaires! En polyester-coton.

\$30

Pourquoi payer (si parfaits) jusqu'à \$9.95?
Vêtements de nuit pour dames
Irréguliers, donc vous EPARGNEZ! 3^e étage.

\$3

3^e étage!
Toutes nos Blouses pour enfants et filles
Manches longues uniquement.

1/2 PRIX!

3^e étage!
Tous nos Chandails pour enfants et filles
REDUITS DE 25%

3^e étage!
Tous nos chandails pour hommes
RABAIS 25%
sur les prix d'escompte antérieurs!

3^e étage!
Chandails pour garçons
Tous de tailles 8 à 16.

RABAIS 25%
sur les prix d'escompte antérieurs!

Rég. \$16.97!
Slacks habillés pour hommes
100% polyester; tailles et couleurs assorties. 3^e étage.

\$10

Rég. \$7.67!
Chemises plaid pour garçons
8, 10, 12 ans, en flanelle. 3^e étage.

\$3

Troisième étage!
Tous nos Jackets, Parkas d'hiver pour hommes et garçons
RABAIS 25%!

Notre rég. \$38.97!
Jackets d'hiver pour hommes
Corduroy et popeline. 3^e étage.

\$25

Comparez à \$7.99!
Chemises sport et de travail pour hommes
Flanelle plaid. 3^e étage.

\$4

Valeurs comparables à \$12.95!
Chandails pour dames
Des centaines au Troisième étage.

\$3 à \$5 \$6

Comparez à \$39.95!
Jackets de ski PEDIGREE pour dames
Marque fameuse. Epargnez jusqu'à la moitié ou plus! 3^e étage.

\$18

Faites provision et épargnez, au 3^e étage!
Linges à vaisselle en coton
14" x 14" (35.5 x 35.5 cm).

5 pour \$1

16" x 23" (40.6 x 71 cm)
Serviettes à thé en coton

2 pour \$1

Comparez à \$4.95!
Chemises polo pour garçons
8 à 16 en polyester-coton. 3^e étage.

250

24 seulement!
Sweat shirts pour enfants
4 à 6X, avec capuchon, devant à glissière. 3^e étage.

\$2

25 seulement!
Cardigans pour dames
Tricot gonflant en acrylique. Comparez à \$14.95! 3^e étage.

\$6

Irréguliers de lignes plus coûteuses!
Dormeuses ratine extensible pour bébés
3^e étage.

250

Comparez à \$5.95!
Costumes de jogging pour enfants
2, 3, 4 ans. Intérieur ouaté, jacket à glissière avec capuchon. 3^e étage.

450

Vous pourriez payer, si non-irréguliers, \$11.95!
Mini-robos pour filles
7 à 14, intérieur ouaté. 3^e étage.

\$3

EPARGNEZ sur serviettes en ratine de WABASSO!
Serviettes de bain
20" x 40" (51 x 101 cm).

199

Serviettes à mains
15" x 25" (38 x 63.5 cm).

199

Débarbouillettes
12" x 12" (30.5 x 30.5 cm). Légèrement irrégulières. 3^e étage.

87c

Antérieurement jusqu'à \$18.99!
Pantalons de jogging THE FOX pour dames
Intérieur ouaté. Prix Vente Bousculade. 3^e étage.

450

Antérieurement \$4.99!
Tissus à robes
Surtout 60" (152.5 cm) de largeur. 3^e étage, rayon du tissu.

150 m

Il faut qu'ils sortent!
Parkas, Duffle coats, jackets d'hiver pour hommes

25% à 50% de RABAIS
sur les bas prix antérieurs.

Rez-de-chaussée...

Rez-de-chaussée...

Etaient au prix de vente de \$7.50!
Chemises habillées pour hommes
Broadcloth polyester-coton. Rez-de-chaussée.

\$5

Aubaine!
Cravates tout laine pour hommes
Nouvelle largeur étroite, populaire. Rez-de-chaussée.

\$1

Etaient au prix d'économie de \$5!
Chapeaux en tweed pour hommes
Pratiques, bien pensés, presque indestructibles. Rez-de-chaussée.

\$3

Comparez à \$25!
Slacks habillés pour jeunes hommes
Surtout de tailles 26 à 32. LIQUIDATION! Rez-de-chaussée.

\$10

Rayon garçons, jeunes hommes!
Jackets d'hiver pour garçons
8 à 16 ans. Tous sans exception...

MOINS 25%!

Les plus récentes modes à prix de Vente Bousculade à la mezzanine dames!
Etaient au prix d'escompte de jusqu'à \$90.49!

Robes pour demoiselles et demi-pointures

MAINTENANT, à prix de la Vente Bousculade...

\$10 à \$40

TOUS nos

Manteaux d'hiver pour dames maintenant REDUITS!

33% à 50% DE RABAIS
sur les prix d'escompte antérieurs!

Rayon garçons et jeunes hommes!

Chandails de hockey pour garçons
Epargnez durant la Vente Bousculade!

\$7

Rayon garçons et jeunes hommes...

Etaient \$10.97!

Chandails de laine pour garçons
Sélection de modèles et couleurs, en P. et M.

\$8 à \$15

Rayon garçons et jeunes hommes...

Rayon garçons et jeunes hommes!

Chandails de velours pour garçons
8 à 16 ans.

MAINTENANT... REDUITS DE 25%!

Rayon garçons et jeunes hommes!

Pantalons de jogging pour hommes
Rayon garçons et jeunes hommes!

RABAIS 25%

Etaient \$12.97!

Sweat shirts
pour hommes P. à G.

\$10

Rayon garçons et jeunes hommes...

Rayon garçons et jeunes hommes!

Pantalons de jogging pour hommes

RABAIS 25%

Rayon garçons et jeunes hommes!

\$10

Rayon garçons et jeunes hommes...

Rayon garçons et jeunes hommes!

\$10

Pas d'éléments et de motifs nouveaux pour relancer l'affaire

Le dossier des casinos est clos

- Raynald Fréchette

SHERBROOKE (FG) — "En ce qui me concerne, le dossier des casinos est toujours clos."

C'est ainsi qu'a réagi hier le député de Sherbrooke et ministre Raynald Fréchette, face à la possibilité que le comité régional formé il y a deux ans en vue d'obtenir l'implantation d'un tel établissement dans la région de Magog-Orford relance son action.

"Dans l'état actuel des choses, a-t-il émis, je ne vois pas d'éléments et de motifs nouveaux qui permettraient de rouvrir et de relancer le dossier. Ce qui, évidemment, n'interdit pas au milieu de penser autrement, et d'agir en conséquence. Nous sommes en démocratie."

Rappelant avoir exécuté le mandat qu'on lui avait confié à l'automne 1982 face à ce projet, soit de le faire cheminer au Conseil des ministres afin d'obtenir une réponse, positive ou négative, M. Fréchette ne se montre guère enthousiaste quand on lui demande quelle serait

sa réaction dans l'hypothèse où le comité, remis en place et considérant de nouveaux éléments, revenait à la charge avec une demande semblable. "Il faudrait voir... mais à tout événement, je ne vois rien de nouveau pour permettre de relancer le dossier. Quant à moi, c'est clos."

Pour sa part, le député libéral

d'Orford, Georges Vaillancourt, a indiqué hier que si le comité régional était à nouveau formé, il n'hésiterait "aucunement à l'épauler. En tant qu'évident, que la formule envisagée pour l'établissement du casino soit la même qui prévalait il y a deux ans".

"Je m'étais prononcé en faveur

du projet et je le ferais de nouveau, même si cela va à l'encontre de la position officielle de mon parti", a aussi exprimé M. Vaillancourt. On se rappellera qu'à l'époque, l'opposition officielle du Parti libéral du Québec, représentée dans le dossier par le député Cosmo Maciocia, s'était prononcée contre un tel projet.

Blessé quand son siège heurte un pylône d'un remonte-pente

Poursuite contre le Mont Orford?



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Même si un remonte-pente est momentanément hors d'usage, le directeur-général de la station de ski du Mont-Orford

ne croit pas que le nombre de skieurs diminuera pour autant.

Un bris mécanique qui devrait être réparé dès cette semaine

- M. Fernand Magnan

ORFORD (MM) — "Tout devrait être rétabli au cours de la semaine. C'est un bris mécanique comme bien d'autres devant lequel nous ne pouvons rien faire même si les remonte-pentes sont fréquemment vérifiés par notre personnel et par les experts du ministère du Travail du Québec."

Directeur-général de la station de ski du Mont-Orford, M. Fernand Magnan a expliqué hier en ces termes que le bris survenu dimanche matin à un des sept remonte-pentes ne pourrait être réparé dans les prochaines heures.

"C'est difficile à dire, mais dans quelques jours le remonte-pente devrait être réparé. Nous ignorons pour l'instant la cause de ce bris. C'est peut-être la formation de glace, nous n'en savons encore rien."

Le remonte-pente qui ne fonctionne plus est celui permettant aux skieurs de se rendre au sommet du Mont-Orford. Lors de l'incident, aucun skieur n'a été blessé sérieusement.

"Les gens ont eu plus de peur que de mal. Mais il y a quand même une personne qui s'est heurté à un genou et qui a désiré, par mesure de précaution, se rendre à l'hôpital. Mais ce n'est vraiment rien de sérieux", d'ajouter M. Magnan. L'incident, fâcheux pour certains, n'a été dif-

fusé pulvérisant qu'hier sur les ondes de plusieurs stations radiophoniques de la région et ailleurs en province.

"Après que l'incident se soit produit, nous avons alerté les skieurs qui se trouvaient sur les pentes et ceux qui arrivaient à la station de ski. Il était difficile de faire plus. Mais aujourd'hui (hier) la nouvelle a été annoncée sur les ondes de plusieurs stations radiophoniques de la région et ailleurs en province dans le cadre de la diffusion des conditions de ski au Mont-Orford", de commenter M. Magnan.

Déception

Mais l'incident a cependant causé des déceptions chez un skieur sherbrookoise qui s'est rendu sur les lieux et qui n'a pu se rendre au sommet du Mont-Orford.

"Comme beaucoup d'autres skieurs, je n'en savais rien avant d'arriver au Mont-Orford. J'ai donc dû me résigner à emprunter des pistes moins importantes parce que ce remonte-pente était brisé. Je pense qu'on aurait dû faire appel aux médias immédiatement après l'incident pour informer les gens. Ce n'est pas intéressant de faire 30 kilomètres et payer 20 \$ pour ne skier que sur les pistes moins importantes", de dire M. Paul Matte.

par Michel Morin
MONTREAL — L'incident survenu dimanche matin dans un des remonte-pentes du Mont Orford ne passera pas inaperçu, du moins dans l'esprit du Dr Noël Garneau de Montréal qui a été blessé lorsque le siège dans lequel il prenait place a violemment heurté un des pylônes, lui causant de multiples contusions.

Rejoint hier à Montréal, le Dr Garneau a même déclaré qu'il entendait poursuivre le centre du Mont-Orford à la suite de ce fâcheux incident.

"Je prenais effectivement place dans le siège de gauche et une femme était à mes côtés. Alors que nous montions vers le sommet de la montagne, j'ai entendu un bruit épouvantable.

J'ai dit à la dame de bien se tenir parce que je savais que quelque chose n'allait pas. Par la suite, un autre bruit infernal. Ces bruits étaient causés par les sièges qui heurtaient un des pylônes vers lequel nous nous dirigeons. Même qu'après un de ces impacts, une chaise s'est brisée et est tombée au sol", d'expliquer le Dr Garneau qui garde

un très mauvais souvenir de cette aventure.

M. Garneau ne comprend pas pourquoi les autorités du Mont-Orford n'ont pas arrêté le fonctionnement des remonte-pentes immédiatement après le premier impact.

"Les chaises s'accumulaient et nous allions directement vers le pylône. Nous avons donc heurté violemment le pylône. Personnellement, je me suis frappé de partout et heureusement que j'ai eu la présence d'esprit de m'agripper de toutes mes forces au pylône. Si je n'avais pas réagi de la sorte, je faisais une chute de 35 à 40 pieds. Le pylône s'est même tordu devant la force de l'impact. J'ai senti la fin proche."

Le Dr Garneau est demeuré agrippé durant quelque 20 minutes au pylône avant que des secouristes ne viennent lui prêter main forte.

"Je dois remercier un secouriste et un entraîneur de ski qui sont venus m'aider. Par la suite, des véhicules d'urgence sont venus à mon secours et j'ai regagné la terre ferme."

C'est à la suite de l'accumulation de chaises sur le pylône que s'est arrêté le mécanisme de remonte-pente.

A l'hôpital

Le Dr Garneau, de même que Mme Laurette Alix, autre passagère, ont dû se rendre au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour y recevoir les premiers soins.

"Nous avons quitté le Mont-Orford en ambulance pour aller au CHUS. L'accident s'est produit vers 10h en matinée et nous

avons pu quitter l'hôpital vers 17h."

Le Dr Garneau emprunte depuis près de 20 ans les pistes du Mont Orford. C'est la première fois qu'il est impliqué dans un tel incident.

"Je ne garde pas un souvenir très heureux de cette affaire. Et si j'ai décidé d'in-

tenter une poursuite, ce n'est pas pour des intérêts financiers. J'ai toujours défendu les intérêts du Mont-Orford, mais il est temps que l'aspect humain entre en ligne de compte dans de telles situations.

C'est ce que je déplore dans tout cela, le manque d'intérêts pour la santé des individus."

ENTREPOT DU MEUBLE
(sans fantaisie)
opéré par Entrepôt du meuble Roygou Inc.

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS.
ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'ENTREPOT

BASE DE LIT
En métal, 39"-54", roulettes nylon
Valeur \$39
Extra-spécial
\$16⁹⁵

QUANTITE LIMITEE
2510 King ouest, Sherbrooke
J1J 2E8 (819) 567-0366
(VOISIN DE DRAPERIES MARIMAC)

Expansion de la station de ski alpin du mont Orford

Nouvelles démarches pour une subvention fédérale

SHERBROOKE — Le Comité pour l'expansion de la station de ski alpin du mont Orford a résolu de poursuivre ses démarches afin d'obtenir du gouvernement fédéral une contribution financière qui, ajoutée à celle du gouvernement provincial et dont l'annonce a été faite avant les Fêtes, permettrait de réaliser davantage de travaux et plus rapidement.

Le groupe, qui se des maires de Magog compose notamment et Orford, Antonio La-

casse et Jean Dion, et d'un représentant de l'Association touristique de l'Estrie, Camille Garant, entend donc revenir à la charge auprès du député Jean Lapierre, de Shefford, pour qu'il fasse les pressions nécessaires auprès de son gouvernement et en particulier auprès du ministre

concerné, Ed Lumley. On s'attend à ce que le dossier prenne plus de vigueur à la reprise des travaux aux Communes, la semaine prochaine, le député Lapierre s'étant engagé à adresser régulièrement des questions au ministre sur le sujet.

Par ailleurs, le comité a tenu également à remercier le député et ministre Raynald Fréchette qui, un peu avant les Fêtes, au nom de son collègue Guy Chevrette, du Loisir, de la chasse et de la pêche, a annoncé le versement d'une subvention de 3,5 millions \$ pour permettre le début des travaux d'expansion du centre de ski alpin. "Le comité, a déclaré un membre, désire exprimer son appréciation à l'endroit du ministre Raynald Fréchette pour son implication dans le dossier."

La Compagnie de gestion Orford devrait être informée d'ici les prochaines semaines de tous les détails entourant la remise de ce montant de 3,5 millions \$ par le gouvernement québécois. Une rencontre doit être fixée bientôt entre M. Fernand Magnan et un représentant du ministre Guy Chevrette. C'est à cette occasion que les précisions quant aux modalités de versement de l'aide financière seront données.

Quatre ans de pénitencier à un voleur de banque

SHERBROOKE — Un juge de St-Joseph de Beauce a condamné à quatre ans de pénitencier un voleur de banque.

Jean Godon, âgé de 30 ans, de Montréal, a reçu cette sentence après avoir plaidé coupable à une accusation de vol à main armée, perpétré le 19 juillet 1974, à la Banque Nationale de La Guadeloupe. Le montant du vol se chiffrait à 3 200 \$.

L'accusé qui avait pu obtenir sa liberté sous caution en attendant

les diverses étapes des procédures n'avait été retracé qu'en juillet 1983. Au cours d'une vérification de routine, la police avait appris que l'individu qui faisait l'objet de cette vérification était recherché sur mandat.

Le procureur Claude Mélançon avait agi pour la poursuite dans cette affaire. L'agent Noël Bolduc, du bureau des enquêtes criminelles de la SQ de l'Estrie, avait quant à lui complété l'enquête policière.

Les bains libres reprennent à Asbestos le 16 janvier

ASBESTOS (JPL) — Les bains libres offerts à la population asbestrienne reprendront le 16 janvier prochain à la piscine de la polyvalente l'Escale.

Le service des loisirs municipaux organise cette activité à l'intention de la clientèle adulte qui pourra se prévaloir de ces activités les lundis

et mercredis de 20h00 à 21h30.

La période du samedi prévue de 14h00 à 16h00 est réservée aux jeunes étudiants qui pourront profiter des facilités de cette piscine intérieure.

Pour la somme de 35 \$, une carte de membre peut être disponible au bureau des loisirs.

PRESENTATION

chez

PIER-AUTO (1983) INC.

de la toute nouvelle ITALO-JAPONAISE

INNOCENTI

- Suspension indépendante aux 4 roues
- Prix intéressant
- Consommation d'essence 56 M en ville / 71 m. grande route



Equipement standard compétitif et mieux orchestré.

- Traction avant
- Moteur nerveux
- Bonne tenue de route

PIER-AUTO
(1983) INC.

1979, King est,
Sherbrooke

La direction et le personnel de Pier-Auto (1983) Inc. sont fiers de vous présenter en exclusivité pour Sherbrooke et les environs la nouvelle italo-japonaise

l'INNOCENTI

564-4040

L'affaire de la hausse de salaire

Le maire Lacasse hué

MAGOG (GP) — sa sortie de la salle du conseil, hier soir.

Frustrés de ne pas voir le sujet de l'augmentation du salaire du maire abordé par le conseil municipal, de très nombreux contribuables sont hués le maire Antonio Lacasse à

Même si ce sujet n'était pas inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée, les personnes qui avaient envahi la salle ont ainsi exprimé leur déception, mais nul

doute que leur commentaires n'auraient pas été louangeurs, si la question de l'augmentation du salaire du maire avait été abordée.

Rappelons que lors d'une entrevue accordée au journal La Tri-

bune en décembre dernier, M. Lacasse avait exprimé l'intention de faire adopter par le conseil un règlement visant à faire passer son salaire de 9.400\$ à 20.000\$ par année, "le salaire d'un maire à temps plein" déclarait M. Lacasse.

Le calcul du nouveau salaire du maire est basé sur le salaire minimum qui aurait dû être payé pour ce poste depuis 1979, indexé à raison de 6% par année.

Toutefois, certains contribuables ne semblent pas prêts à accepter cette augmentation, même si elle ne représente que 0,002% des dépenses municipales.

"On ne se vote pas des augmentations de salaire au moment où les payeurs de taxes reçoivent des comptes augmentés de 14%", s'est exclamé un citoyen après la levée de l'assemblée, fortement approuvé par ses voisins.

D'autres personnes, peu habituées aux procédures des assemblées du conseil n'ont pas compris que la parole leur était accordée au moment de la période

de questions: "Je n'ai pas réalisé que j'avais le droit de poser une question sur le salaire du maire parce que quelqu'un a interrogé le maire sur un autre sujet", a déclaré un homme accompagné d'un petit groupe qui a été très surpris d'entendre M. Lacasse déclarer la levée de l'assemblée quelques minutes plus tard: "Ca va trop vite pour les gens qui n'ont pas l'habitude" a-t-il ajouté, affirmant toutefois que ce n'était que partie remise et qu'il se reprendrait la prochaine fois.

Le plus ironique, c'est que la fameuse question du salaire du maire n'a jamais été abordée de toute la soirée, même si elle occupait visiblement tous les esprits!

Il est de toutes façons très peu probable que ce sujet soit étudié dans un proche avenir, puisque le conseil risque maintenant d'avoir à faire face à une grève des employés municipaux dès le 27 janvier prochain. A moins, que la question ne soit abordée à chaud lors de la prochaine assemblée de lundi 16 janvier.

Grève des employés municipaux de Magog dès le 27 janvier?

MAGOG (GP) — La ville de Magog pourrait se voir confrontée à une grève de ses employés municipaux dès le 27 janvier prochain si le Syndicat canadien de la fonction publique qui représente les fonctionnaires municipaux et le conseil ne trouvent pas de terrain d'entente d'ici là.

Le résultat du vote de grève tenu par les cols bleus et les cols blancs de Magog a été communiqué à La Tribune lundi soir, et il indique un résultat très élevé de syndicats favorables à une grève, soit 98%.

Les employés municipaux sont

sans convention collective depuis le 31 décembre 1983, et ils s'estiment insatisfaits des résultats des deux seules rencontres qui ont eu lieu entre les parties syndicales et patronales depuis le début du mois de décembre.

D'après des représentants syndicaux, les négociations bloquent sur tous les points discutés jusqu'à maintenant.

Si une grève devait éclater le 27 janvier, elle ne concernerait pas le département de police et incendie qui est régi par une convention collective distincte.

A Bromptonville

Hausse du salaire des édiles de 33%

BROMPTONVILLE (LS) — Les membres du conseil de Bromptonville s'accorderont une hausse de salaire de 33 pour cent. Ainsi, le salaire du maire Clément Nault passera de 4.500 \$ à 6.000 \$ tandis que les six conseillers verront leur rétribution augmenter de 1.500 \$ à 2.000 \$.

Tel est le sens d'un avis de motion déposé hier à la séance du conseil de la municipalité. Le règlement visant à

confirmer cette augmentation devrait être adopté lors d'une séance du conseil dans deux semaines.

Le maire Nault a souligné que le salaire des élus de Bromptonville n'avait pas été haussé depuis 1980. Les membres du conseil gagneront un salaire "raisonnable" si on le compare à ceux des municipalités environnantes, toutes proportions gardées, a précisé le maire. Il a justifié la

hausse en mentionnant que le maire de Richmond, dont la population est à peine supérieure à celle de Bromptonville, touche déjà un salaire de 6.000 \$ depuis 1980.

Directeur de police par intérim de Bromptonville en congé de maladie

BROMPTONVILLE (LS) — M. Daniel Richard, qui a été désigné directeur de police par intérim par le conseil de Bromptonville, est en congé de maladie depuis plusieurs mois et, de l'aveu même du maire Nault, il ne sera pas de retour au travail avant un mois et demi ou deux mois.

Or, la Commission de police du Québec n'entendra pas l'appel logé par l'ex-directeur du service de police, M. André Tessier, dont le contrat n'a pas été renouvelé le 31 décembre dernier avant la mi-février.

"On aurait pu en engager un autre, mais cela est contraire à notre politique de diminuer les effectifs du service de police à Bromptonville", a admis M. Nault.

Le constable Richard a été également promu directeur de police par intérim parce qu'il répondait aux critères fixés et possédait l'expérience requise", a poursuivi le maire.

Ainsi, durant les prochaines semaines, deux policiers, un à temps plein et l'autre à mi-temps, se partageront les tâches au service de police.

Contrat de 150,275 \$ à H.H. Brown de Richmond

QUEBEC (PC) — Le contrat d'achat de chausures pour les membres de la Sûreté du Québec a été octroyé à la firme H. H. Brown de Richmond, au coût de 150.275 \$, à la suite d'un appel d'offres. Les membres de la SQ n'ont donc plus à craindre les patrouilles à pied.

Le ministère de la Justice vient d'acheter 2.500 paires de bottines en cuir noir et 1.560 paires de souliers en cuir de même couleur pour ces policiers, révélant les derniers engagements financiers du gouvernement.

MALADE A LA MAISON

- Accessoires pour salles de bain
- Chaises d'aisance • Barres d'appui de baignoire • Sièges surélevés de toilettes et barres protectrices.
- Bancs pour baignoire.

SERVICE ORTHOPÉDIQUE SHERBROOKE
FERNAND GROLEAU inc.
604, King est, Sherbrooke, 566-5551

A SPECIAL
de janvier
du 16 au 25 janvier

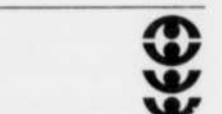
Le fil "Exotic" 1.49
seulement

en exclusivité à:
Lainière du Roi
2227, rue King ouest
Mail du Centre commercial King
Sherbrooke, 564-4064
Conseillère à votre service



TEMPS
PARTIEL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE FORMATION PROFESSIONNELLE



TEMPS
PARTIEL

LE DÉPART DE CES COURS
EST CONDITIONNEL
AUX DISPONIBILITÉS DE BUDGETS

TITRE DU COURS	DURÉE (heures)
AGRO TECHNIQUE	
Acériculture	30
Aménagement forestier	30
Apiculture A et apiculture B	chacun 30
Comptabilité de base	30
Culture et exploitation d'une érablière	60
Machiniste agricole	90
Machiniste agricole-hydraulique	30
Médecine vétérinaire préventive (production porcine)	15
Pomiculture II	30
Soudure pour agriculteur	30
ALIMENTATION	
Boulangerie-pâtisserie	90
Coupe de viande I-II boucher	chacun 90
Coupe de viande appliquée au cuisinier	90
Coupe française	90
Cuisine I-II	chacun 90
Cuisine III - gérance en alimentation	90
Décoration-pâtisserie	90
Service de boisson	90
Service de table	90
CHARPENTERIE-MENUISERIE (cours individualisés)	
Module A (coffrages)	cf. note
Module B (charpente)	cf. note
Module C (menuiserie)	cf. note
CONSTRUCTION ET SERVICE DU BÂTIMENT	
Ebénisterie I-II	chacun 60
Estimation construction	60
Maçonnerie	60
Plastique armé de fibre de verre	60
Programme d'amélioration énergétique des habitations du Québec (normes O.N.G.C.)	
- installateurs-responsables	40
- Salariés	30
- Estimateur et installateur	60
Sécurité de construction	24
COUTURE ET HABILEMENT	
Cordonnier-bottier I-II-III	chacun 30
DESSIN TECHNIQUE (cours individualisés)	
Dessin technique (tronc commun)	cf. note
Dessinateur architecture et structure	cf. note
Dessinateur en mécanique	cf. note
Dessinateur général	cf. note
Lettrage commercial (non individualisé)	90
ÉLECTRICITÉ CONSTRUCTION (Cours individualisés)	
Module A-B-C-D	cf. note
ÉLECTROTECHNIQUE	
Appareils électroménagers	90
Circuits logiques	90
Code canadien I	90
Code canadien II	45
Électronique de base	90
Électronique industrielle I-II	chacun 90
Installation de câbles A.C.T.V. I-II	chacun 60
Service radio	90
T.V. monocouleur	60
Télévision	90
Transistors (semi-conducteurs)	90
ÉQUIPEMENT MOTORISÉ	
Allumage électronique	45
Antipollution	60
Balancement et alignement	60
Débousselage I-II	chacun 60
Diesel I-II	chacun 120
Electricité-Carburant-mise au point	60
Hors-bord	45
Hydraulique	90
Mécanique automobile générale	90
Mécanique de machinerie lourde	120
Mécanique moteur	60
Moteurs 2 et 4 temps (général)	90
Motocyclette	45
Motoneige	45
Réfrigération et climatisation	60
Refinition I-II	chacun 60
Tondeuse	60

Note: Cours individualisés - L'étudiant s'inscrit pour un bloc de 60 heures. L'étudiant progresse à son propre rythme.

* Tous ces cours sont sujets à modification sans pré-avis et s'adressent également aux hommes et aux femmes

* Pour certains cours les places pourraient être limitées.

TITRE DU COURS	DURÉE (heures)
Traction avant	45
Transmission automatique	60
FABRICATION ET ENTRETIEN MÉCANIQUE	
Entretien de machines de bureau	90
Entretien de machines distributrices	90
Entretien de métiers à filer	60
Fabrication mécanique (cours individualisés)	
Modules A-B-C-D	cf. note
Mécanicien d'entretien général	90
Mécanicien d'entretien - Usine I et Usine II	chacun 60
Mécanicien d'entretien I-II pâtes et papiers	chacun 90
Mécanicien de machines à coudre I	60
GAZ NATUREL RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL	
• Initiation à la technologie du gaz naturel Bloc I	90
• Installation des appareils au gaz naturel Bloc II	90
• Service, entretien et conversion des appareils au gaz naturel Bloc III	75
HYDROTHERMIE	
Brûleurs à l'huile	60
Code de plomberie	60
Contrôle et chauffage	90
Développement - Ferblantier	90
Développement patrons I-II (tuyauteurs)	chacun 60
Entretien de l'équipement à gaz	45
Essais non-destructifs	
- Contrôle par ultra-sons	105
- Magnétoscopie / particules magnétiques	60
- Méthode de ressuage / liquides pénétrants	60
- Radiographie	75
Instrumentation et contrôle I-II	chacun 90
Instrumentation et contrôle III (pâtes et papiers)	90
Mécanicien de machines fixes II	90
Mécanicien de machines fixes III-IV	90
Réfrigération I	90
Réfrigération commerciale	60
Réfrigération industrielle I-II	chacun 60
Traitement de l'eau des chaudières	60
HYDROTHERMIE (Cours individualisés)	
Soudeur gaz et électricité	cf. note
Soudeur gaz inerte (M.I.G. et T.I.G.)	cf. note
Soudeur haute pression	cf. note
IMPRIMERIE	
Caméraman	60
Compositeur - machines électroniques (Cours théorique)	60
Pelliculeur	60
Pressier offset I et II	chacun 60
LECTURE DE PLANS (Cours individualisés)	
- Construction	cf. note
- Mécanique	cf. note
- Plomberie / chauffage	cf. note
- Soudure	cf. note
- Tronc commun	cf. note
LECTURE DE PLANS (Cours non-individualisés)	
Electricité et contrôles électroniques en réfrigération Bloc I - Bloc II	chacun 45
SCIENCES	
Mathématiques appliquées aux métiers	45
Système international (métrique)	18
SERVICES DE LA SANTÉ	
Assistance dentaire:	
- Premiers soins SDU-141	15
- Anatomie tête et cou SDA-141	30
- Anatomie dentaire SDA-142	15
Infirmier(ère)-auxiliaire (STB-144) recyclage	40
TECHNIQUE DE L'EAU	
Eau potable Niveau I	21
Eaux usées - Niveau 1-2A-2B-2C	chacun 21
Opération et entretien de piscines publiques	60



collège de sherbrooke

PROGRAMME LES ÂÎNÉS / ES (50 ans et plus)

SESSION HIVER 1984

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

DÉBUT DE LA SESSION: 23 janvier 1984
FIN DE LA SESSION: 20 avril ou 11 mai 1984

ACTIVITÉS DE FORMATION PRÉVUES:

TITRE	DURÉE	JOURNÉE	COÛT	NOMBRE
Danse aérobie I	18h	lundi après-midi	15\$	25
Danse aérobie II	18h	merc. après-midi	15\$	25
Relaxation I	18h	merc. après-midi	15\$	25
Relaxation II	18h	mardi après-midi	15\$	50
Natation I	18h	jeudi après-midi	15\$	25
Natation II	18h	mardi avant-midi	18\$	20
Natation III	18h	jeudi après-midi	18\$	20
Conditionnement physique	18h	merc. après-midi	18\$	40
Bain libre	18h	merc. après-midi	18\$	40
Alimentation naturelle	12h	jeudi après-midi	15\$	25
Evangelie et vie actuelle	45h	vend. après-midi	10\$	illimite
Dessin II	45h	lundi avant-midi	10\$	25
Appréhender la vie, apprivoiser la mort	45h	mardi avant-midi	10\$	25
		merc. avant-midi	22\$	25
		merc. toute la journée	10\$	25
		horaire spécial		
La géographie de Sherbrooke	45h	jeudi avant-midi	10\$	25
Espagnol I	45h	vend. avant-midi	10\$	25
Espagnol II	45h	jeudi après-midi	10\$	25
Anglais	45h	vend. avant-midi	10\$	25

INSCRIPTION: Les mardi et mercredi 10 et 11 janvier 1984

HEURES: de 10h00 à 12h00; de 13h30 à 16h30

PLACES LIMITÉES

ENDROIT:



centre de l'activité physique
Pavillon I, local 23-004
355 rue Parc
tél. 564-6339
564-6360

475 rue Parc
Sherbrooke, QC
J1H 5M7

INSCRIPTIONS

DATES
10-11-12-13
janvier 1984

ENDROIT
Centre Vingt-Quatre
Juin

635, rue 24 Juin
Local 100
Tél. 565-3960

HEURES:
14 h 00 à 16 h 00
19 h 00 à 21 h 00

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 16 ans au 30 juin 1983
- Ne pas avoir fréquenté régulièrement l'école depuis 12 mois (L'apprenti n'est pas tenu à ce délai).
- Satisfaire aux exigences propres au cours

FRAIS
D'ADMISSION
8,00\$ DU 15 HEURES
DE COURS

N.B.: Ces frais seront perçus lors de l'inscription

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

13 h 00 à 16 h 30
18 h 30 à 22 h 30 *
* Excepté vendredi

565-3960



LA COMMISSION
SCOLAIRE RÉGIONALE
DE L'ESTRIE

En collaboration avec:

- Les Centres d'Emploi du Canada
- La Commission de Formation Professionnelle d'Estrie

68 bêtes à cornes carbonisées

• Pertes de 200,000 \$

par Yvon Rousseau

COATICOOK — Un violent incendie a rasé une grange et causé la mort de 68 bêtes à cornes, aux petites heures hier matin, sur la rue Cutting, à Coaticook.

Le feu, dont la cause n'est pas encore connue, a été découvert par un passant, aux environs de 1h 45.

A l'arrivée des pompiers sur les lieux, il était déjà trop tard pour songer à faire sortir les animaux de boucherie. Les pertes matérielles sont évaluées à plus de 200,000 \$.

bêtes avaient atteint un poids d'environ 1,200 livres, idéal pour la vente des animaux à viande.

"Le gros des dépenses a été fait et il restait à retirer les profits", de commenter M. Perron. "C'est un dur coup", ajouta-t-il, fortement secoué par les pertes importantes

Jean-Paul Lemay, qui est aussi directeur du service de la police de cette ville, a expliqué que le manque d'eau sur les lieux et le froid ont grandement compliqué la tâche des douze pompiers qui se sont rendus sur les lieux.

"Il a fallu plus de 20 voyages d'eau, dans le camion-citerne du service des incendies, de dire M. Lemay, et si nous n'avons pas manqué d'eau, il a quand même fallu quelques heures de plus pour arriver à maîtriser l'élément destructeur".

Les pompiers de Coaticook, transis par le froid intense de la nuit passée au grand vent, ont dû consacrer quelques heures, à leur retour, pour dégager l'équipement du service des incendies. "Nous ne pouvons courir le risque de laisser notre équipement pendant de longues heures à dégeler dans le garage et pas en état de fonctionner adéquatement, de commenter M. Lemay, car nous pouvons recevoir un autre appel pour le feu à n'importe quel moment".

"Il s'agit d'une grange en forme de 'T' et le feu a débuté en plein centre, de relater M. Lemay, ce qui ne nous rendait pas la tâche facile". Le directeur du service des incendies a expliqué qu'il y avait beaucoup trop de fumée pour détacher le bétail et tenter de l'amener à l'extérieur. "Nous n'y voyions rien dans l'étable à cause de la fumée et nous aurions risqué de nous faire écraser par les bêtes prises



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Ruines fumantes et carcasses d'animaux calcinées, voilà tout ce qui restait, hier, de la grange des Perron.

de panique, au moment de tenter de les diriger vers une sortie qu'elles n'ont pas l'habitude d'utiliser", de dire le chef des pompiers.

"Nous poursuivons une enquête dans le but de déterminer les causes de l'incendie, de dire M. Lemay, mais déjà, nous croyons qu'il s'agit d'un incendie purement accidentel". Les policiers tenteront de retrouver celui qui a donné l'alerte, pour recueillir plus de détails concernant la progression des flammes.

Arrivés un peu avant deux heures du matin, hier, les pompiers ont réussi à préserver les autres bâti-

ments de la ferme. Ce n'est que vers 5 heures que l'élément destructeur a été considéré sous contrôle. Les pompiers ont quitté les lieux à 6h 15 sans quatre d'entre eux qui sont restés jusqu'à la fin de l'avant-midi.

Une jument pur sang, qui se préparait à mettre bas, a également péri dans le feu.

Ce sont les pompiers, à leur arrivée sur les lieux, qui ont réveillé M. et Mme Maurice Perron et leur fils, qui dormaient comme des bûches dans la maison de ferme, ignorant tout de la catastrophe qui se déroulait à deux pas de là.

Pour sa part, M. Perron croit que le feu a pris naissance dans la tasserie de foin.

L'éleveur évalue ses pertes à 10,000 \$ pour l'outillage remisé dans la grange, à 80,000 \$ pour la bâtisse et à plus de 100,000 \$ pour ses bêtes, toutes de races Cimental ou Charolais.

"Je vais penser à tout ça, mais je pense que je vais reconstruire mon étable et recommencer à neuf", a commenté M. Perron.

"Mon stock d'animaux avait augmenté et je n'avais pas fait ajuster mes assurances", a conclu le fermier.



Maurice Perron



Jean-Paul Lemay

dont une partie seulement est couverte par les assurances.

"C'est le pire temps de l'année pour une telle tragédie, de raconter M. Maurice Perron, le propriétaire de la ferme, car mes vaches allaient commencer à vêler dans deux semaines et une trentaine de

qu'il venait de subir. Son épouse, les yeux rouges, n'a fait aucun commentaire.

Manque d'eau

Le directeur du service des incendies de la ville de Coaticook, M.

En bref...

FLEURIMONT

FLEURIMONT (YR) — Les membres du conseil municipal de Fleurimont ont adopté le règlement numéro 360, qui établit un fonds de pension pour personnes occupant un emploi à plein temps pour la municipalité. Ce plan de pension, mis en application à compter du 1er janvier 1984, prévoit une contribution de 5 pour cent du salaire gagné par l'employé et une part égale à être versée par la municipalité.

— O —

Les autorités municipales de Fleurimont ont mis en veilleuse une offre de services du Groupe-conseil S.M. Inc. pour l'analyse quotidienne des échantillons d'eau potable de la municipalité. Le maire et les conseillers municipaux préfèrent attendre et utiliser les services de la ville de Sherbrooke, si cette dernière est d'accord. Présentement, ces analyses d'eau sont effectuées gratuitement pour les municipalités, par le service de l'Environnement, mais le gouvernement du Québec veut mettre un terme à ce service.

— O —

Comme la municipalité songe à installer de nouvelles prises électriques au Centre communautaire du chemin Duplessis, à Fleurimont, un relevé des possibilités a été effectué par une firme d'ingénieurs. Il en ressort que la municipalité peut ajouter de nouvelles charges, totalisant environ 130 Kw, sans surcharger l'entrée électrique.

LENNOXVILLE

LENNOXVILLE (YR) — Le secrétaire-trésorier de Lennoxville, M. Jules Gervais, a été nommé comme personne responsable des documents et de la protection des renseignements personnels, pour la ville de Lennoxville. Cette décision est reliée à la loi 65 sur l'accès du public en général aux documents des corps publics.

— O —

La ville de Lennoxville a reçu un chèque au montant de 3,138 \$ du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, en guise de soutien aux activités municipales de loisir de la municipalité, pour 1983-1984. Il s'agit de la première tranche d'une subvention de 6,275 \$.

— O —

Les autorités municipales de Lennoxville ont avisé les compagnies ferroviaires Pacifique canadien et Canadien National que, pour l'instant, les passages à niveau de la rue Dépot demeurent à leur emplacement actuel, mais qu'il faudrait réparer la fondation de la rue, la paver et la rendre plus sécuritaire. Des systèmes appropriés de signaux lumineux et sonores seront sans doute installés et les frais relatifs à ces installations seront partagés, conséquemment, de la manière habituelle, entre la ville et les compagnies ferroviaires.

— O —

La municipalité de Lennoxville participera, encore cette année, à Corvée-Habitation, projet en vertu duquel les propriétaires de nouvelles maisons unifamiliales ou en co-propriété, conformes aux normes établies, recevront des subventions de la ville et du gouvernement du Québec, en guise d'encouragement aux constructions nouvelles.

Un chèque au montant de 1,728.72 \$ a été reçu du ministère des Communications du Québec, par l'intermédiaire du député Réal Rancourt, en guise de premier versement de la subvention pour la phase II du programme pour l'administration des documents.

RICHMOND

RICHMOND (LC) — Les autorités municipales ont adopté une résolution visant à rencontrer le ministre de l'Environnement du Canada, M. Charles Caccia afin de faire pression pour accélérer les procédures dans le dossier des endiguements de la rivière St-François à Richmond.

— O —

La ville de Richmond émettra un chèque au montant de 5 090\$ en signe de paiement de la cotisation à la "Municipalité Régionale du V. St-François" dont elle fait partie.

— O —

La ville de Richmond a accepté le compte présenté par L. Lachance & Associés au montant de 1 285\$ défrayant les coûts de la police d'assurance "Erreur-Omission" des employés de la municipalité.

WINDSOR

WINDSOR (CC) — La coopérative d'habitation La Poudrière de Windsor tiendra une conférence de presse le 19 janvier à 15 heures. On devrait alors y annoncer l'obtention de subvention et probablement la date du début des travaux de construction.

— O —

Le conseiller au siège numéro 5, M. Guy Milette, a été délégué pour siéger sur le comité de l'Association d'aménagement et d'ensemencement de la rivière Watopeka.

— O —

Les membres du conseil de ville de Windsor, élus lors des élections municipales du 6 novembre dernier, ont convenu de ne tenir que deux assemblées publiques par mois qui se tiendront les premiers et troisièmes lundis de chaque mois. La prochaine assemblée aura donc lieu le 16 janvier à 19:30 heure.

WOTTON

WOTTON (JPL) — Le contrat de cueillette des déchets solides a été accordé à M. Benoît Gouin (plus bas soumissionnaire) pour l'année en cours et l'an prochain. Le prix totalisant la somme de 12,050\$ sera payable mensuellement par versements de 479.16\$ en 1984 et de 525\$ en 1985. En ce qui touche les commerces, un montant de 1,003 par cueillette sera payé directement à l'entrepreneur par le propriétaire.

Inondations: Richmond veut faire payer la facture à Québec

par Luc Cloutier

RICHMOND — La municipalité de Richmond entend faire payer à Québec la facture de la dernière inondation. Le conseil fera parvenir au ministre de la Justice une missive les invitant à défrayer les dépenses encourues lors de la crue des eaux du 14 décembre.

Même si cette saute d'humeur de

la rivière St-François n'a pas causé tous les ravages qu'elle a déjà servi aux résidents de la "zone orange", les autorités municipales ont quand même dû demeurer sur un pied d'alerte.

A cet effet, les précautions prises par les dirigeants de la municipalité ont inévitablement entraîné certains déboursés que la Ville espère se faire rembourser en s'adressant au ministre de la Justice, Marc-André Bedard.

Dans une résolution, le conseil de

ville stipule que: "Considérant que les travaux d'endiguements n'ont pas débuté; considérant que la ville de Richmond n'a encore signé aucun protocole d'entente avec le Gouvernement du Québec, (l'entente Fédérale-Provinciale n'étant toujours pas paraphée); considérant que la ville de Richmond a dû subir une nouvelle inondation le 14 décembre 1983 avec les frais inhérents.

Parmi les dépenses que la ville a dû défrayer lors de cette crue y a

la location d'une dizaine de pompes au montant de 1,246.40 \$. Même si ces dernières n'ont pas toutes servi, la ville devait quand même les mettre à la disposition du public.

Malgré le fait que ces dépenses ne soient pas si élevées; c'est avant tout le manque d'action des instances gouvernementales que la municipalité a voulu dénoncer. A cet effet, si le ministre reconnaît d'une certaine façon être responsable de l'incident, la municipalité aura marqué un point.

Assainissement des eaux à Coaticook

La moitié de la facture prévue

par François Gougeon

COATICOOK — En accélérant le processus décisionnel dans le dossier de l'assainissement des eaux usées et en mettant tout en oeuvre pour que les travaux soient complétés au 31 mars 1986, la ville de Coaticook pourra épargner plus de la moitié de la facture prévue à l'origine.

De fait, au lieu de déboursier 1,075,000 \$, sur des ouvrages totalisant 5.5 millions \$, elle s'en tirera avec 550,000 \$, en raison de la décision du gouvernement québécois, qui finance la majorité des travaux, d'accroître sa participation financière dans le cas des villes qui ont décidé de prendre les devants le plus tôt possible. Mais le temps presse et c'est pourquoi, au 30 janvier, une acceptation de la part du conseil devra être donnée, afin

d'enclencher aussitôt les étapes préparatoires au lancement des travaux qui eux, pour respecter l'échéancier du 31 mars 1986, devront débuter en juin.

Hier soir, à l'occasion de l'assemblée des édiles municipaux, et bien qu'aucune décision n'ait été prise, le maire André Langevin, qui fournissait tous les détails du dossier, a indiqué que le pas en avant sera franchi le 30 janvier. Si on ne l'a pas fait hier soir c'est qu'on désire d'abord rencontrer les citoyens, à l'occasion d'une assemblée d'information qui aura lieu le 18 janvier.

Outre les travaux d'assainissement, comprenant les analyses et la réhabilitation des réseaux d'égouts et la construction d'une usine d'épuration, le conseil entend con-

sacrer 300,000 \$ additionnels pour des travaux d'amélioration divers, comme la réfection de rues.

Pour le maire Langevin, les avantages de procéder sans attendre sont considérables. Il n'y a pas que la prime d'accélération (qui permet de sauver 525,000 \$), il y a aussi le fait que le temps est précieux, car l'inflation est à un faible niveau, que le projet générera des emplois et laisse espérer des retombées économiques pour les entrepreneurs locaux et que la ville, qui y gagnera au niveau de la protection de l'environnement, sera ainsi plus progressive.

Mais M. André Lagevin a aussi noté des inconvénients: malgré la réduction importante des coûts, il reste que ce projet implique beaucoup d'argent, sans oublier que l'entretien des ouvrages de dépollution (encore là il y a une réduction importante pour les villes respectant le délai fixé par le gouvernement) représentera environ 100,000 \$ par année.

Financement

Au sujet du financement, les calculs établis par l'administration

municipale permettent de croire qu'il sera possible de récupérer plus de 800,000 \$ sans hausser les taxes.

Tout d'abord, on utilisera les surplus budgétaires des années 1982 et 1983, pour 305,000 \$. Ensuite, on récupérera une somme de 200,000 \$ à même le fonds de roulement (cet argent est libéré, pour différentes raisons, notamment parce que le service d'élimination des ordures ménagères a été confié à l'entreprise privée). Et finalement, en 1984, on puisera 200,000 \$ à même le budget d'immobilisation et, en 1985, 100,000 \$.

Il est donc possible de financer les travaux d'épuration des eaux usées sans hausser les taxes. La seule ombre au tableau c'est quand, en 1986 et 1987, le gouvernement québécois mettra fin au versement de la subvention de 228,000 \$ qui sert à défrayer les coûts du plan directeur. A ce moment, soit en 1987, on prévoit hausser l'impôt foncier de 20%, pour le porter à 2.25 \$ du cent dollars d'évaluation. "Et si cela se produisait, s'est exprimé M. Langevin, il s'agirait de la première hausse des taxes en quatre ans, soit en moyenne 2.5 pour cent par année."

Hydro: nouvelle pétition

VICTORIAVILLE (DG) — Une pétition signée par 31 agriculteurs, a été adressée au conseil des ministres dans un ultime espoir pour empêcher l'adoption du tracé proposé par Hydro-Québec, pour la construction de sa ligne 735 tronçon Nicolet-Kingsey.

"Par ce geste nous avons voulu rappeler au conseil des ministres que notre position est la même que l'U.P.A. et la Commission de protection du territoire agricole. Nous ne

voulons pas du tracé d'Hydro-Québec" d'indiquer M. Boisclair.

Nous savons que le conseil des ministres doit prendre une décision bientôt, et nous voulons qu'il sache que nous ne partageons pas du tout le point de vue d'Hydro-Québec, et que nous exigeons le respect de la recommandation de la Commission de protection du territoire agricole, de poursuivre M. Bertrand Boisclair, qui a été président de l'Association des éleveurs Holstein des Bois-Francis, pendant plusieurs années.

Des élections "complémentaires"

DANVILLE (JPL) — Plus de 1,600 contribuables de la municipalité de Danville pourront faire élire un représentant au quartier numéro un au cours de l'élection complémentaire qui se déroulera le 22 janvier prochain.

C'est ce qu'a confirmé hier à La Tribune M. Maurice Champagne, secrétaire-trésorier qui cumulera les fonctions de président d'élection et qui sera assisté dans cette tâche par Mme Francine L. Girard, qui agira à titre de secrétaire.

MM. Raymond Allaire et Yvan Roy, respectivement secrétaire et journaliste, se feront la lutte pour l'obtention du poste laissé vacant par le conseiller Jean Courchesne qui a décidé de ne pas renouveler son mandat l'automne dernier, tout

comme son collègue Claude Perreault.

Le 30 octobre dernier, dernière journée pour la période de mise en nomination, personne n'avait manifesté ses intentions de succéder à M. Courchesne.

Ce qui faisait de Danville la seule municipalité de la région administrative de la MRC, de l'Or Blanc à siéger avec seulement cinq conseillers, à savoir: MM. Ernest Lockwood, Yvon Côté, Réjean Audy, Robert Leblanc et Gérard Element. Le maire Donald Roy était demeuré en place.

WINDSOR (CC)

Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder une subvention de 18,845\$ à un groupe de Windsor pour la mise sur pied d'une bibliothèque municipale.

Cette somme d'argent devra servir à l'achat de matériel nécessaire à l'aménagement de cette bibliothèque. "Depuis octobre dernier nous avons travaillé pour mener ce dossier à terme et cette nouvelle est très importante pour nous", de dire un porte-parole du comité provisoire. De plus, le ministère s'est engagé à accorder

un montant supplé-

mentaire équivalent à 40%

de tant l'argent recueilli dans le milieu. Le Comité de coordination des Sports et Loisirs de la ville de Windsor annonce sa participation au projet en achetant des livres

pour un montant de 5,000\$.

Une importante réunion aura lieu le 25 janvier prochain pour toutes les personnes intéressées. Cette assemblée se tiendra au Centre Communautaire à 19:30 heure.

Ouvert 7 jours par semaine

Garage
Charles E. Verville Enr.

Graissage entoilure

Spécialités: tournage des trains et retours de tambour.
Silencieux avec garantie à vie disponible.

Vente de gazoline

314 Notre-Dame ouest, Victoriaville
758-8058

98300